

Les territoires de la prière à Ouagadougou : les mosquées comme révélateur du dynamisme musulman

Issouf BONSA¹
Sidbeniwendé Esaïe YANOGO²

Résumé

Cet article s'intéresse aux lieux de culte musulmans au Burkina Faso à travers une approche centrée sur l'espace. Il analyse la distribution spatiale des mosquées dans la ville de Ouagadougou, pour mettre en évidence les reconfigurations du paysage islamique et en comprendre les logiques spatiales. L'étude s'appuie sur la géolocalisation des mosquées et des entretiens réalisés auprès des acteurs religieux dans la ville de Ouagadougou. L'analyse spatiale, basée sur les polygones de Thiessen, a été réalisée pour mieux appréhender la couverture spatiale des mosquées dans la ville. Il résulte que la ville est caractérisée par une forte concentration de mosquées, avec une forte couverture dans des zones densément peuplées et autour des marchés. L'étude montre, en outre, que la dynamique spatiale des lieux de culte musulmans s'accompagne de l'émergence des « mosquées de plein air » ou « transparentes » visant à répondre aux contraintes posées par la nécessité d'avoir un lieu de culte de proximité.

Mots-clés : Islam, mosquée, analyse spatiale, urbanisation, Ouagadougou

The territories of prayer in Ouagadougou: mosques as a revealer of Muslim dynamism

Abstract

This article examines Islam in Burkina Faso through a spatial approach. It analyzes the spatial distribution of mosques in the city of Ouagadougou to highlight the reconfigurations of the Islamic landscape and understand its spatial logic. The study relies on the geolocation of mosques and interviews conducted with religious actors in Ouagadougou. The spatial analysis, based on Thiessen polygons, was carried out to better understand the spatial coverage of mosques in the city. The results show that the city is characterized by a concentration of mosques, with a high concentration in

¹ Université Joseph KI ZERBO (Burkina Faso), Email : bonsaissouf@yahoo.fr, Tel : (+226) 76394157

² Université Virtuelle du Burkina Faso (Burkina Faso),

*Auteur correspondant : Email : Sidbeniwendé Esaïe YANOGO, yanogo52@gmail.com, Tel : (+226) 70784154

densely populated areas and around markets. The study also shows that the spatial dynamics of Muslim places of worship are accompanied by the emergence of "open-air" or "transparent" mosques, designed to address the need for a local place of worship.

Keywords: Islam, mosque, spatial analysis, urbanization, Ouagadougou.

Introduction

Au Burkina Faso, l'islam occupe une place importante dans l'espace public, reflet de sa forte croissance démographique. Alors qu'à la veille de l'Indépendance, les musulmans ne représentaient qu'environ 20 % de la population (I. Cissé, 1994, p. 6), leur proportion s'élevait à 63,8 % en 2019 (INSD, 2022, p. 47). Cette évolution démographique a favorisé la diversification des associations islamiques, un phénomène renforcé par la démocratisation du champ politique dans les années 1990. Entre 1962 et 2012, le Burkina Faso est passé d'une association représentative de l'islam à plus d'une trentaine, avec un pic de création observé pendant la période révolutionnaire (1983-1987) (G. Holder, 2012, p. 30). En effet, le pouvoir révolutionnaire visait à intégrer la communauté musulmane au projet de développement national, tout en limitant les influences politiques étrangères et en encadrant les initiatives religieuses locales. Ces mutations sont renforcées par le retour de nombreux pèlerins de la Mecque, porteurs de nouvelles pratiques, normes et aspirations religieuses. Ainsi, l'islam burkinabè se trouve éclaté entre groupes soufis (islam confrérique), essentiellement tijanes onze et douze grains³, et une grande diversité de tendances islamiques dites « réformistes » ou « rigoristes » (M. Saint-Lary, 2012, p. 455). En outre, une catégorie de musulmans qualifie les autres de « musulmans simples ».

Dans les centres urbains, la multiplication des mosquées constitue un témoin marquant de ces transformations et révèle une reconfiguration profonde du paysage religieux islamique. Les mosquées deviennent non seulement des lieux de dévotion, mais aussi des espaces de sociabilité

³ Au début des années 1920, la confrérie Tijāniyya connaît une scission avec l'apparition de la branche dite des « onze grains » fondée par Chaykh Hamallah. Cette différence repose sur un point précis de pratique : lors du dikhr (le *dikhr* est un ensemble de prières, récitées en privé ou collectivement sous la forme de litanies), les disciples de Hamallah récitent la litanie Jawharat al-Kamāl 11 fois, tandis que la tradition classique de la Tijāniyya la récite 12 fois (F. Dasseto et J-P Laurent, 2006, p. 53).

et d'encadrement communautaire ainsi qu'un signe de différenciation des pratiques. Malgré cette présence croissante, la dimension spatiale des lieux de culte musulmans et leurs logiques d'implantation reste peu explorée dans la littérature scientifique consacrée à l'islam au Burkina Faso.

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, a connu une croissance significative du nombre de mosquée au cours des dernières décennies. En 1954, la ville ne comptait qu'une seule mosquée (A. Kouanda, 1996, p. 91). Ce nombre est passé à 632 en 2008, selon les statistiques de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) à environ 1150 en 2018⁴, traduisant la construction d'environ 518 nouveaux lieux de culte en une décennie. Cette dynamique d'implantation est le reflet des divisions au sein de la communauté musulmane. En effet, chaque association islamique veut avoir sa propre mosquée, afin de donner davantage de visibilité à son courant d'appartenance. Sur le plan spatial, la multiplication des mosquées dans la ville s'observe aussi bien dans les quartiers lotis que dans les espaces non lotis. Les espaces vides sont stratégiquement récupérés et transformés illégalement dans un premier temps, en des espaces de prière, puis progressivement en mosquées. Ces dynamiques de construction participent à la transformation du paysage urbain.

Si l'extension spatiale de la ville ne s'accompagne pas de certaines infrastructures, privant une grande partie de la population de l'accès aux équipements de base (écoles, centres de santé), elle s'accompagne toujours de la construction des édifices religieux. En effet, les premières formes d'organisation des populations à l'échelle des quartiers s'articulent autour des lieux de culte. Souvent, leur implantation anticipe la production urbaine sur les marges de la ville.

Quelles sont les logiques d'implantation des mosquées et comment participent-elles à la transformation du paysage urbain ? L'objectif de cet article est d'analyser les stratégies d'occupation de l'espace afin d'identifier les zones de couverture spatiale des mosquées.

1. Méthodologie et zone d'étude

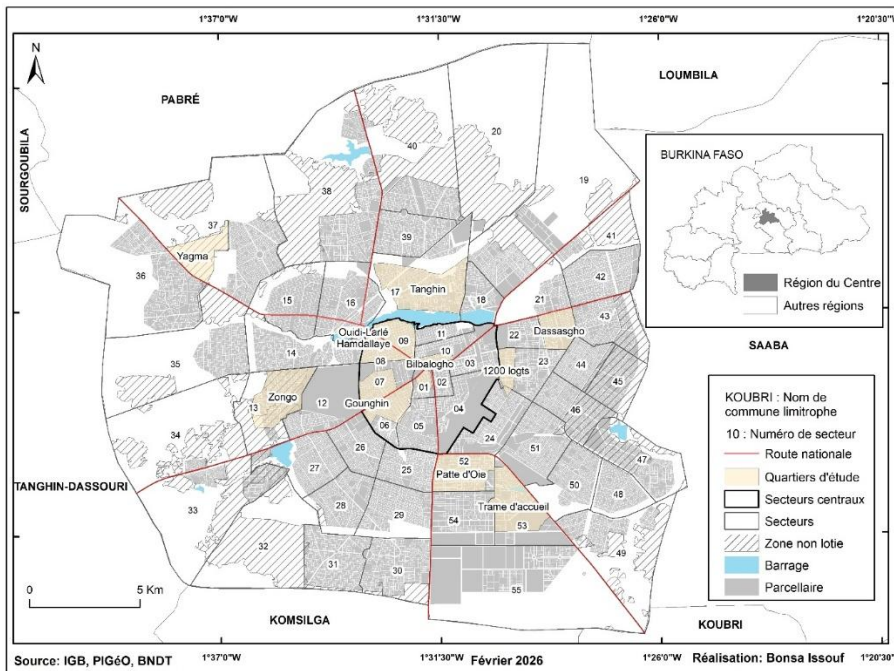
1.1. Cadre géographique de l'étude

⁴ Selon les recherches effectuées dans le cadre du projet ANR « RELINSERT » en 2018.

L'étude a été menée dans la ville de Ouagadougou, capitale politique et administrative du Burkina Faso. Selon les données issues du dernier recensement général de la population, la ville comptait 2 415 266 habitants (INSD, 2022) et couvrait une superficie de 518 km², soit 0,2 % du territoire national.

La croissance urbaine, soumise au lotissement au coup par coup (F. Fournet et *al*, 2008) a contribué à la formation de plusieurs espaces distincts. Ainsi, l'organisation du territoire urbain peut être appréhendé à travers quatre grands ensembles distincts. Le centre-ville, correspondant aux secteurs administratifs 1 à 11 constitue la zone la plus anciennement lotie. Au cours des années 1980, les politiques de restructuration urbaine mise en œuvre dans les secteurs centraux, ont entraîné la destruction de nombreux quartiers d'habitat jugés insalubres, et la modernisation du marché central. Ainsi, le centre-ville présente un degré de viabilisation caractérisé par un réseau de voies bitumées plus dense que le reste de la ville. Il abrite, en outre, les principaux édifices religieux historiques, dont l'architecture monumentale et l'occupation foncière importante témoignent du rôle structurant qu'ils jouent dans le paysage urbain.

Les quartiers périphériques qui succèdent au centre-ville présentent des caractéristiques variables selon la période de lotissement. Ils sont ponctués de cités résidentielles (Cité An II, 1200 logements, etc.), traduisant une diversification progressive des formes d'habitat. Certains quartiers se distinguent au gré des fonctions qui leur sont attribuées par les autorités comme Ouaga 2000, qui accueille des populations relativement aisées par rapport au niveau de vie moyen des Ouagalais (D. Delaunay et F. Boyer, 2017, p. 28). En outre, des activités socioéconomiques (banques, assurances) jusque-là spécifiques aux quartiers centraux se développent dans ces espaces. Sur le plan religieux, les groupes confessionnels qui ont émergé au cours des années 1980 ont établi leurs sièges dans cette partie de la ville. Il s'agit notamment du Centre international d'évangélisation/Mission intérieure africaine (CIE/MIA), l'Association islamique de la ahmadiyya, l'Association des élèves et étudiants musulmans du Burkina (AEEMB), le Cercle d'études, de recherches et de formation islamique (CERFI). La carte qui suit illustre la zone de l'étude.



Carte 1 : Présentation de la zone d'étude

A l'opposé, les marges de la ville communément appelées « zones non loties », se développent en dehors du cadre réglementaire de l'urbanisme formel. Elles constituent des « espaces de l'entre-deux », « à la fois considérés comme faisant partie de la ville mais présentant un habitat proche de l'habitat rural » (O. Robineau, 2014, p. 2). Dans ces espaces, la maison individuelle constitue le mode de logement dominant. Ils sont dépourvus d'équipements sociaux de base et accueillent majoritairement les populations migrantes et les couches sociales défavorisées. Cependant, au cours des dernières années, un nombre croissant d'ONG à vocation religieuse, essentiellement islamiques, se sont investies dans l'amélioration des infrastructures de ces quartiers, notamment par la réalisation de forages destinés à répondre aux besoins des populations.

1.2. Approches et outils

L'étude est basée sur une approche méthodologique mixte, combinant de manière complémentaire les outils qualitatifs et quantitatifs. Sur le plan quantitatif, la recherche s'appuie sur la géolocalisation des mosquées réalisée en 2018 dans le cadre du programme de recherche

ANR Relinsert, « l'insertion des migrants par le religieux au Burkina Faso ». Une nouvelle phase de géolocalisation a été effectuée en 2022, afin d'actualiser la base de données existante sur les lieux de culte. Seules les mosquées édifiées ont été concernées, en raison de la grande diversité des lieux de culte, allant des espaces délimités au sol aux édifices bâtis. Toutefois, s'ils participent à la diffusion de la religion dans la ville, les stèles et hangars aménagés pour l'exercice du culte sont difficilement repérables dans l'espace urbain.

A cette base de données spatiales, s'ajoute un questionnaire administré aux responsables religieux de chaque mosquée (imams, membres du comité de gestion) dans 12 quartiers de la ville (carte 1). Le choix des quartiers s'est fondé sur deux critères de sélection afin d'assurer la représentativité de la diversité spatiale de la ville. Le premier critère concerne la situation géographique (centre, périphérie lotie, périphérie non lotie). Le second concerne le niveau de vie des populations. L'étude menée par F. Boyer et D. Delaunay (2009) a servi de support à la sélection et à la délimitation des quartiers ainsi qu'à l'identification du niveau de vie. L'objectif est de disposer d'informations sur la source de financement, l'association islamique d'affiliation, les modes d'accès au foncier, le statut d'occupation, etc. Au total, 84 personnes ont été enquêtées au regard du nombre de mosquées dénombrées dans les quartiers sélectionnés.

Le volet qualitatif est, quant à lui, basé sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès des imams, des gestionnaires de mosquées, des responsables d'associations islamiques. Au total, 21 entretiens ont été réalisés au cours de séances individuelles. L'objectif était de comprendre les motivations et les logiques qui entourent la construction des mosquées. Ces entretiens ont été couplés à l'observation directe de terrain. Celle-ci a permis de relever les formes architecturales des édifices culturels ainsi que la nature des espaces fonciers investis (parcelles à usage d'habitation, réserves foncières).

1.3. Analyse spatiale des mosquées

L'étude de la distribution spatiale des lieux de culte musulmans a été réalisée à l'aide des outils des systèmes d'information géographique (SIG). Deux outils complémentaires ont été mobilisés : les polygones de Thiessen et la méthode statistique fondée sur le calcul du plus proche voisin (*average nearest neighbor*). Le premier délimite les zones

d'influence théorique autour de chaque mosquée. « Ces polygones découpent l'espace autour de points de base de telle manière que chacun d'eux comprennent toutes les positions possibles pour lesquelles il est le plus proche point d'échantillonnage » (S. C. G. Hounguevou et al, 2014, p. 216). La surface du polygone autour de l'édifice renseigne sur la densité relative des lieux de culte. Un polygone étendu indique une faible concentration de mosquées, tandis qu'un polygone de petite taille indique une forte implantation.

Le second est l'outil *average nearest neighbor*. Il a été utilisé pour définir les caractéristiques de la distribution spatiale (dispersée, concentrée ou aléatoire) des lieux de culte. Un test de significativité z score permet de vérifier le caractère aléatoire de la distribution. Lorsque sa valeur est comprise entre -1,65 et 1,65, il indique une distribution significativement aléatoire. A l'opposé, elle indique que la distribution ne se fait pas de façon aléatoire, mais est significativement concentrée ou dispersée.

2. Analyse des résultats

Les mosquées recensées lors de la géolocalisation dans la ville de Ouagadougou en 2018 étaient au nombre de 1050. Cette offre présente une forte couverture dans les zones fortement peuplées et autour des marchés. Leur typologie, du lieu de culte monumental à la « mosquée transparente » traduit une forte adaptation de la pratique religieuse qui s'ajuste aux logiques spatiales, sociales et fonctionnelles de la ville en mutation constante.

2.1. Les modalités d'accès au foncier

Les modalités d'obtention de terrains pour l'érection d'un lieu de culte dans la ville de Ouagadougou sont multiples. L'acquisition peut se faire par une attribution lors des phases de lotissement, par achat, par don ou grâce à un prêt de la part d'un fidèle. Le déclassement des réserves foncières ou des parcelles à usage d'habitation ou commerciale au profit des lieux de culte est souvent envisagé par l'administration. Il s'inscrit dans un processus de résolution de conflits liés à l'occupation d'un espace par plusieurs associations religieuses.

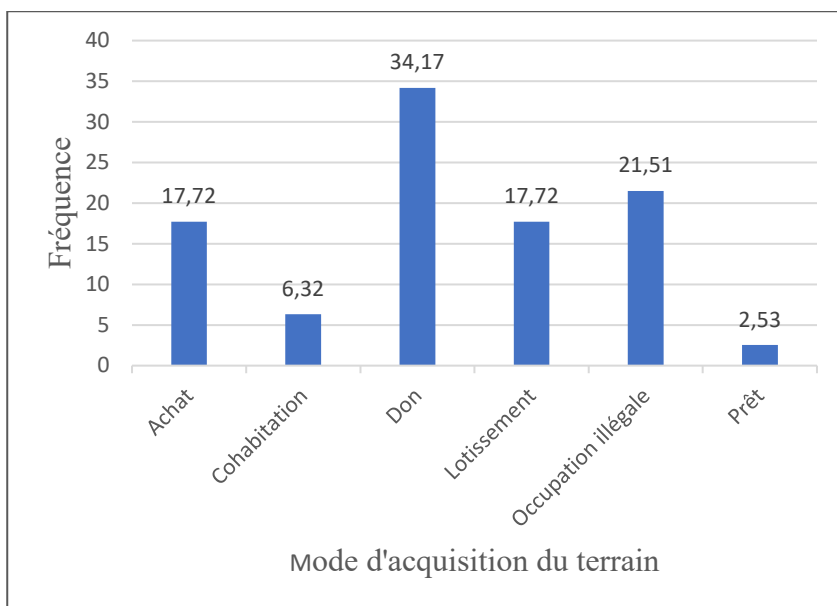


Figure 1 : Les modalités d'accès au foncier, enquêtes terrains, 2024.

Le graphique montre que le don est le principal mode d'accès au foncier, avec une proportion de 34,17 % de l'ensemble des lieux de culte enquêtés. Il est principalement l'œuvre des propriétaires terriens, surtout dans les zones non loties, des riches particuliers et des ONG islamiques. Pour les ONG confessionnelles cette pratique recouvre plusieurs enjeux, notamment la diffusion de leur influence et de nouveaux idéaux. Quant aux donateurs locaux, le don de terrain ou la construction d'une mosquée au profit de la communauté musulmane relève d'un acte de prestige social et d'assurance post-mortem, d'où la forte présence de mosquées sur les parcelles à usage d'habitation et son corollaire sur le voisinage immédiat. En effet, dans les quartiers lotis de la ville, les donateurs s'appuient sur l'achat de parcelles à usage d'habitation sur lesquelles ils érigent la mosquée au profit de la communauté. 21,51 % des mosquées occupent en toute illégalité leur domaine. Il s'agit des espaces initialement prévus dans les plans d'aménagement pour accueillir les espaces verts, les aires de jeux et les réserves foncières et administratives. Cette situation s'explique par le faible taux de réalisation des équipements prévus par les documents d'urbanisme. Quant à la cohabitation entre mosquée et habitation sur la même parcelle, elle concerne 6,32 % des mosquées et découle de stratégies d'implantation individuelle. A l'opposé, l'achat (17,17 %) de

terrain résulte d'initiatives collectives des membres de la communauté d'un quartier ou d'une association islamique.

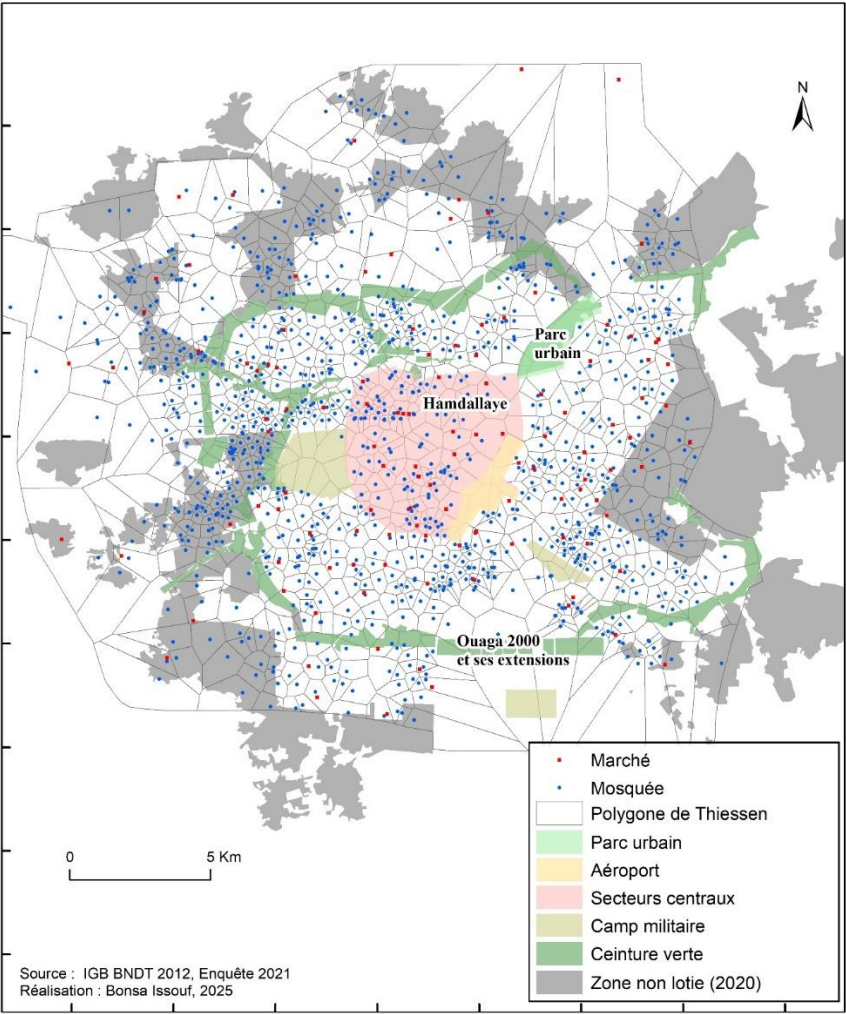
En termes d'affiliation, 71,12 % de l'ensemble des mosquées s'identifient à la Communauté musulmane du Burkina Faso (CMBF), association créée en 1962. Elle est suivie du Mouvement sunnite (MS) (1973) et de la Communauté islamique de la Tidjaniyya du Burkina (CITB) (1979). Ces trois grandes tendances représentent les associations islamiques les plus anciennes du Burkina Faso. La part des mosquées non rattachées à ces associations historiques que sont la CMBF, le Mouvement sunnite et la Tidjaniyya ne représente que 4,86 %. Il s'agit de mosquées affiliées à des associations telles que le CERFI, l'AEEMB, à des individus notamment des Cheikhs et à des minorités islamiques (ahmadiyya, chiite). L'AEEMB et le CERFI sont deux associations très actives dans les milieux étudiants pour la première et chez les fonctionnaires pour la seconde.

2.2. Les mosquées : une implantation dans zones densément peuplées et autour des pôles d'activités économiques (marchés)

L'implantation des mosquées dans la capitale burkinabè révèle des logiques spatiales étroitement liées aux caractéristiques sociales et culturelles de certains quartiers. Il se dégage ainsi des quartiers de forte concentration de mosquées, soulignant l'influence des pratiques communautaires sur la répartition des lieux de culte.

L'analyse spatiale réalisée à l'aide des polygones de Thiessen met en évidence une répartition globalement dense des mosquées dans l'ensemble de la ville. La majorité des secteurs présentent en effet des polygones de petites tailles, traduisant une forte proximité entre les lieux de culte (Carte 2). Les périphéries ouest et est, ainsi que certains secteurs centraux qui recouvrent les quartiers comme celui Hamdallaye apparaissent comme les mieux pourvus. Cette densité contraste toutefois avec certaines parties de la ville. En effet, les secteurs périphériques du sud de la ville ainsi que les marges urbaines périphériques se caractérisent par des polygones nettement plus vastes, relevant une faible couverture de lieux de culte. Certains espaces centraux accueillant l'aéroport, les camps militaires ou le parc urbain Bangr-Wéogo sont couverts par de grands polygones en raison de leurs fonctions spécifiques et de leur faible occupation humaine (Carte 2).

Quant à la méthode statistique fondée sur le calcul de la moyenne du plus proche voisin, elle montre que la distribution des mosquées ne se fait pas de façon aléatoire, en témoigne les valeurs du z score (-14, 21). L'indice R, dont la valeur est de 0,77 (inférieur à 1) témoigne d'une distribution concentrée des mosquées.



Carte 2 : Zone de couverture des mosquées

L'hypothèse direct d'un lien entre la densité de la présence des mosquées et la concentration des fidèles musulmans dans la ville pourrait être avancée. Toutefois, cette répartition est aussi influencée par la fonction des espaces urbains. Cela explique la faible implantation observée dans les périphéries sud, notamment le quartier Ouaga 2000

et ses extensions, où la faible densité humaine ne justifie pas une implantation plus dense de lieux de culte. Le choix urbanistique de ce secteur a attiré des populations aisées et de nombreuses institutions nationales et internationales autrefois situées en centre-ville. Les marges urbaines éloignées et peu peuplées, où le bâti prend forme mais reste très lâche, présentent un schéma similaire.

Paradoxalement, malgré leur faible densité résidentielle, les quartiers centraux disposent de nombreuses mosquées, dont la plupart sont de grandes tailles et très fréquentées. Cette situation pourrait être influencée par la présence de plusieurs marchés, générant une forte fréquentation quotidienne, largement composée de commerçants, qui pour la plupart sont des musulmans. En rappel, la fonction résidentielle du centre-ville a été bouleversée par les opérations de restructuration urbaine. Cela a entraîné la destruction de plusieurs vieux quartiers et la relocalisation de leurs habitants dans des trames d'accueil dans les espaces périphériques de la ville. Ainsi, les principaux lieux de résidence des personnes exerçant dans le centre-ville sont les quartiers périphériques.

La densité des mosquées dans la ville est clairement le reflet d'une concentration des musulmans dans un espace donné. Elle répond à un besoin de proximité, en lien avec le nombre de prière quotidienne. Ces exigences religieuses influencent ainsi l'organisation spatiale des mosquées. En effet, l'islam prescrit cinq prières (05) quotidiennes. Pour la prière en communauté, les musulmans préfèrent avoir une mosquée à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. La proximité devient un critère central dans le choix de l'implantation. Ainsi, la concentration observée dans certains secteurs reflète une adaptation des mosquées aux besoins des fidèles.

2.3. De la mosquée aux espaces de prières

Dans la ville de Ouagadougou, trois catégories de prière musulmans se distinguent principalement : les mosquées de quartier, celles du vendredi et celles construites dans les concessions. Ces trois types de mosquées se distinguent par leur taille, leur fréquentation et leur capacité d'accueil.

Les mosquées de quartier sont des lieux de culte de proximité et de prières quotidiennes, souvent construites sur des parcelles à usages d'habitation ou dans des établissements publics (gares, marchés) ou



Photo 1 : mosquée de quartier, Bonsa I, quartier Rimkiéta, février 2018

privés professionnels (écoles, hôpitaux, etc.) (photographie 1). Leur financement provient généralement des résidents ou de bienfaiteurs.

Leur capacité d'accueil et leur fréquentation restent limitées par rapport aux mosquées de vendredi.

Le deuxième type est composé de mosquées dites « *juuma* » encore appelées mosquées de vendredi ou grande mosquée (photographie 2). Elles occupent de grandes surfaces et se reconnaissent par leur architecture imposante. Les grandes mosquées attirent de nombreux fidèles et favorisent le développement d'activités économiques. Des écoles coraniques y sont souvent associées.

Le dernier type de mosquées est celui dit domiciliaires ou mosquées de cour (photographie 3). Elles combinent lieu d'habitation et édifice cultuel sur la même parcelle. Elles sont ouvertes au public et représentent parfois un patrimoine familial ou une forme d'indépendance spirituelle. Leur répartition dans la ville forme non pas un continuum spatial, mais une implantation ponctuelle et structurante.



Photo 2 : mosquée de vendredi, Bonsa I, quartier Kamsaonghin, octobre 2023



Photo 3 : Mosquée domiciliaire, Bonsa I, quartier Gounghin, juillet 2022

De plus en plus, les distinctions entre mosquées de quartiers et de vendredi tendent à se brouiller. Certaines mosquées de quartiers sont

ainsi transformées en mosquées de vendredi. Comme le souligne un enquêteur : « *cela s'explique par les préceptes de l'islam qui autorisent la prière de vendredi lorsque le nombre d'adeptes est supérieur ou égal à 13 personnes* ». (Entretien avec un imam, quartier Hamdallaye, juin 2023). D'autres enquêtes évoquent 40 fidèles ou plus.

A côté de ces formes établies, la ville voit émerger une multitude de lieux de prière informels. En effet, la diffusion dans l'espace urbain de petits espaces de prière sur les lieux de travail, les gares routières, les écoles, les universités, les marchés, les centres de santé, les administrations est un phénomène très répandu dans la ville. Ces pratiques mettent en évidence les formes de « bricolage » de tels espaces dans des « angles morts » des établissements. Ainsi, les espaces publics occupés pour la prière se transforment en de véritables « mosquées de plein air » ou « transparentes ». Elles se matérialisent par des stèles, des briques ou des pierres avec une niche indiquant la direction de la Mecque. Leur forme varie (rectangulaire, carrée ou circulaire) (photographies 3 et 4).



Photo 5 : mosquée de plein air, Bousa I, Université Joseph Ki-Zerbo, octobre 2023



Photo 4 : mosquée de plein air, Bousa I, quartier Pissy, octobre 2023

La photographie 4 par exemple montre l’empiétement du lieu de prière sur l’espace public et les espaces potentiels de stationnement. Elle laisse deviner l’encombrement possible de la voie par les moyens de déplacement (voitures, motos, vélos) des personnes qui vont s’arrêter pour la prière. De même, il est fréquent d’observer au cours des prières du vendredi, l’espace du sacré investir l’espace public. Par endroits, les communautés religieuses érigent des barrières, perturbant momentanément la circulation des usagers. Cette situation est généralement observable dans le cas des mosquées longeant les grands axes routiers.

La plupart du temps, ces espaces de prière informels ne sont pas matérialisés, passant inaperçus pour toutes personnes non avisées. Le regroupement des fidèles aux heures de prière indique qu’il s’agit d’un endroit dédié au culte. Devant les commerces, sur les trottoirs, dans la rue, des nattes sont disposées aux heures de prière. Les espaces fermés, d’usage public sont concernés par ces pratiques. L’ensemble de ces formes observées, du lieu de culte monumental à la « mosquée transparente » traduit une forte adaptation de la pratique religieuse au contexte urbain.

3. Discussion

L’édifice cultuel, est, dans toutes les religions dites révélées, consubstantiel à la croyance religieuse. Dans la ville de Ouagadougou, les différents groupes confessionnels structurent l’espace urbain de manière affirmée à travers l’implantation des lieux de culte (I. Bonsa, 2024, p. 184). Le paysage urbain se trouve ainsi caractérisé par une concentration d’édifices religieux. Ce phénomène n’est pas propre à la ville de Ouagadougou, mais aux grandes villes sahéliennes dans leur ensemble, comme en témoignent les chiffres sur les mosquées dans certaines villes en Afrique. Faisant écho aux travaux de Moustapha (2014), M. Miran-Guyon (2016, p. 49) mentionne qu’en 2012, la ville de Nouakchott disposait de près de mille mosquées. Au cours de la même période, G. Holder (2012) dénombrait plus d’un millier de mosquées dans la capitale malienne. Dans l’ensemble de ces grandes villes, le phénomène s’est généralisé autour des années 1990 suite au désengagement de l’Etat dans de nombreux domaines sociaux lié aux politiques d’ajustement structurel. Les acteurs religieux deviennent

ainsi des acteurs de développement local. Dans la capitale burkinabè, les actions des organisations islamiques au profit des populations s'accompagnent toujours de la construction de mosquées.

Si les grandes villes sahéliennes dans leur ensemble se caractérisent par une forte présence de mosquées, leurs logiques spatiales varient d'une ville à l'autre. A Ouagadougou, leur répartition est intimement liée à la présence des musulmans à un endroit donné. Ces résultats font écho aux travaux A.D.F.V Loba *et al.* (2016, p. 32) sur la distribution des lieux de culte dans la commune d'Abobo à Abidjan. Ils observent une forte concentration des espaces cultuels à proximité des principaux foyers de peuplement.

Cependant, certains contextes urbains présentent des logiques différentes. A Dakar, M. B. Timéra *et al.* (2016, p. 227) notent la présence d'imposantes mosquées dans des zones presque inhabitées, concluant que « le religieux a pris pied sans que les lieux ne deviennent encore des espaces de vie ». De même, dans la ville de Montréal, J. E. Gagnon et A. Germain (2002, p. 148) observent que « la localisation des lieux de culte musulmans ne correspond pas exactement aux secteurs de concentration résidentielle de la population musulmane ». Ils relèvent en outre une distribution dispersée des lieux de culte et expliquent ce phénomène par une gestion domaniale stricte des autorités municipales. A Ouagadougou, et plus globalement dans les villes sahéliennes, l'absence d'une telle régulation favorise au contraire leur prolifération. La majorité des lieux de culte s'affranchissent des documents d'urbanisme. Cela se traduit par un éparpillement spatial entre terrains dédiés, réserves foncières occupées illégalement et construction sur des parcelles à usage d'habitation (I. Bousa, 2024, p. 166). A l'image de la ville de Ouagadougou, M. B. Timéra *et al.* (2016, p. 233) montrent, dans leur étude sur la capitale sénégalaise, que l'implantation des mosquées s'accompagne des pratiques de reconversion foncière. A Nouakchott, M. Miran-Guyon (2016, p. 50) observe la même pratique, avec la construction de mosquées sur des emplacements réservés aux espaces verts et aux lieux de détente. Ainsi, l'implantation des mosquées dans les différents contextes urbains est au cœur des stratégies d'occupation de l'espace. Ces pratiques, tout en contribuant au développement de la ville suscitent des débats autour de la gestion urbaine. En effet, leur implantation génère des nuisances sonores et des conflits de voisinage, notamment dans les quartiers résidentiels.

Conclusion

La multiplication des mosquées dans la capitale burkinabè est un marqueur du dynamisme actuel de l'islam. L'étude de leur distribution spatiale met en évidence le lien étroit entre dynamiques urbaines et pratiques religieuses de la communauté musulmane. Les résultats issus de l'analyse montrent que la répartition des mosquées ne se fait pas de façon aléatoire. Elles s'implantent majoritairement dans les quartiers densément peuplés et à proximité des pôles d'activités économiques, révélant la présence des musulmans à un endroit donné.

L'étude met également en évidence la diversité des formes de lieux de prière allant des mosquées édifiées aux espaces de prière informels. Cette configuration traduit des modalités d'appropriation différenciées de l'espace urbain, en lien avec les contraintes foncières et les besoins de proximité des fidèles. L'enjeu est de s'adapter au contexte urbain, alors qu'il existe une forme de concurrence de nouveaux courants qui ont trouvé sur le territoire urbain l'opportunité de rassembler de nouveaux adeptes. Ces pratiques contribuent à recomposer les territoires du religieux en ville. Elles révèlent, en outre, la faible influence des documents d'urbanisme et la dichotomie des paysages urbains africains entre modernité développée par les politiques urbaines et espaces recomposés par les adaptations locales. Globalement, la distribution spatiale des mosquées constitue un élément d'observation des dynamiques urbaines et des modalités d'appropriation de l'espace par les pratiques religieuses.

Références Bibliographiques

BONSA Issouf, NIKIEMA Aude et DEGORCE Alice, 2024. « Distribution spatiale des lieux de culte dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) », *N'zassa*, n°15, p. 214-227.

BONSA Issouf, 2024, *Religions et dynamiques urbaines à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso, 305 p.

BOYER Florence et DELAUNAY Daniel, 2009, « Peuplement de Ouagadougou et développement urbain », rapport provisoire, Ouagadougou, IRD, 250 p.

CISSE Issa, 1994, *Islam et État au Burkina Faso : de 1960 à 1990*, Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VII - Denis Diderot.

DASSETO Felice et LAURENT Pierre-Joseph, 2006, « Ramatoullaye : une confrérie musulmane en transition », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 37-2, p 51-62.

DELAUNAY Daniel et BOYER Florence, 2017, « Habiter Ouagadougou » [En ligne]. Paris : IEDES - Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne. 84 p. (coll. Monographies Sud-Nord, n°5).

FOURNET Florence, NIKIEMA Aude et SALEM Gérard, 2008, *Ouagadougou (1850-2004) : une urbanisation différenciée*, IRD, Marseille, France, 144 p.

GAGNON Julie Elizabeth et GERMAIN Annick, 2002, « Espace urbain et religion : esquisse d'une géographie des lieux de culte minoritaires de la région de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n°128, p.143-163.

HOLDER Gilles, 2012, « Chérif Ousmane Madani Haïdara et l'association islamique Ançar Dine. Un réformisme malien populaire en quête d'autonomie », *Cahiers d'études africaines*, pp. 389-425.

HOLDER Gilles, 2012, *Rapport final du projet ANR-07-PUBLISLAM-062-02 : Espaces publics religieux : États, sociétés civiles et islam en Afrique de l'ouest. 2012. [Rapport de recherche] ANR-07 PUBLISLAM-062-02, ANR. 2012, p.1-56. Halshs-01511113*

HOUNGUEVOU Sylvie Carmelle Géraldine, TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin, SOUMAH Momodou et TOKO MOUHAMADOU Inoussa, 2014, « SIG et distribution spatiale des infrastructures hydrauliques dans la commune de Zè au Bénin », *Afrique Science* 10 (2).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2022, *cinquième recensement général de la population et de l'habitation*, Ouagadougou, Burkina Faso, 136 p.

KOUANDA Assimi, 1996, « La lutte pour l'occupation et le contrôle des espaces réservés aux cultes à Ouagadougou », R. Otayek, F.M. Sawadogo et J-P. Guingané, (dir.), Paris, Karthala, p. 91-99.

LOBA Akou Dan Franck Valéry, DAN Loua Elvis et ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, 2016 « Analyse de la répartition spatiale des lieux de culte dans la commune d'Abobo, Abidjan (Côte d'Ivoire), p. 20-25.

MADORE Frédéric, 2013, « Islam, politique et sphère publique à Ouagadougou (Burkina Faso) : Différentes cohortes d'imams et de prêcheurs entre visibilité nouvelle et reconfiguration des rapports intergénérationnels (1960-2012). » Mémoire de maitrise. Université Laval.

MIRAN-GUYON Marie, 2016, « Le territoire de la prière. Grammaire spatiale des mosquées d'Afrique de l'ouest », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [en ligne], 274 | Juillet-décembre, mis en ligne le 1er juillet 2019, consulté le 6 juin 2018, URL : <http://journals.openedition.org/com/7805> ; DOI : 10.4000/com.7805

MOUSTAPHA Elemine Ould Mohamed Baba, 2014, « Negotiating islamic revival : Public religiosity in Nouakchott city », *islamic Africa*, v.5, n°1, p45-82.

ROBINEAU Ophélie, 2014, « Les quartiers non lotis : espaces de l'entre-deux dans la ville du burkinabé », *Carnets de géographes*, 7, 13 p.

SAINT-LARY Maud, 2012, « Du wahhabisme aux réformismes génériques : Renouveau islamique et brouillage des identités musulmanes à Ouagadougou ». *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207 (juin), 449-70. <https://doi.org/10.4000/etudesafriques.17076>.

TIMERA Mamadou Bouna, DIONGUE Momar, SAKHO Pape, NIANG DIENE Aminata et DIAGNE Abdoulaye, 2016, « Islam et production des espaces urbains au Sénégal : les mosquées dans la périphérie de Dakar (Keur Massar extension) », *Germivore*, 4, p 226-244.

